

**MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX****FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 14/04/2022 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	<b>SERVICE : Direction de l'équipement - Subdivision des Australes – Secteur de RAPA</b>				
2	LIBELLE DU POSTE : Agent d'entretien des infrastructures				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	PROGRAMME : 962 02				CODE POSTE : <b>1509</b>
	PROGRAMME R.H : 974 01				CENTRE DE TRAVAIL : 327
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Australes - Secteur de RAPA				
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'agent d'entretien des infrastructures est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières, portuaires et de bâtiments relevant de la direction de l'équipement sur l'île de Rapa aux Australes.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES : Néant				Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de cellule du secteur Rapa				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel et outillage de chantiers ; - Equipements de protection individuelle (EPI).				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Permis de conduire véhicule légers (VL) obligatoire.				
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparation des infrastructures routières et ses dépendances ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).				
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> - Assurer l'entretien du matériel et de l'outillage				

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique				
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civil (infrastructures, VRD) et bâtiments				

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>E</b>
----	--------------------	----------	----------	----------

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être autonome ;</li> <li>- Qualité de maîtrise de soi et de discipline ;</li> <li>- Aptitude à la polyvalence ;</li> <li>- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail ;</li> <li>- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer ;</li> <li>- Appliquer les directives et les consignes ;</li> <li>- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments ;</li> <li>- Connaissance du petit matériel et engins de chantier.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	
--	---	--	--	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 à 5 ans (minimum 3 ans)
----	---

Pour le directeur de l'équipement  
Le chef de la subdivision des Australes

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :